



ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES 2024 / 2025



Chers parents, chers élèves,

Vous trouverez dans ce livret l'intégralité des activités périscolaires proposées dans l'établissement.

Les activités sont détaillées, les modalités d'inscription précisées pour chacune d'entre elles.

ACTIVITÉS PROPOSÉES À L'ÉCOLE :

• Chœur Liturgique	Du CE1 au CM2	p. 8
• Cooking Club	De la GSM au CM2	p. 14
• Mercredi c'est Piloti	De la GSM au CM2	p. 17
• My Happy Little School	Maternelle	p. 18
• Our English Club	Du CE1 au CM2	p. 19
• Stage scientifique	De la GSM au CM2	p. 20
• Théâtre de la Clarté	Du CP au CM2	p. 22 à p. 24

ACTIVITÉS PROPOSÉES AU COLLÈGE :

• Association sportive	De la 6 ^e à la 3 ^e	p. 2
• Atelier CyberJeux	4 ^e / 3 ^e	p. 3
• Atelier d'écriture créative partagé	De la 6 ^e à la 3 ^e	p. 5
• Chorale du collège	De la 6 ^e à la 3 ^e	p. 9
• Club Échecs	De la 6 ^e à la 3 ^e	p. 11
• Club Théâtre Collège	De la 6 ^e à la 3 ^e	p. 12
• Coding	6 ^e / 5 ^e	p. 13
• Improvisation	De la 6 ^e à la 3 ^e	p. 15
• Initiation au Bridge	6 ^e / 5 ^e	p. 16
• Stage scientifique	De la 6 ^e à la 3 ^e	p. 20

ACTIVITÉS PROPOSÉES AU LYCÉE :

• Association sportive	De la 2 ^{de} à la Terminale	p. 2
• Atelier d'écriture créative partagé	De la 2 ^{de} à la Terminale	p. 5
• Atelier scientifique - Lab+ / Bio +	2 ^{de}	p. 6
• Brevet d'Initiation à l'Aéronautique (BIA)	2 ^{de}	p. 7
• Ciné-club	De la 2 ^{de} à la Terminale et Prépa	p. 10
• Club Échecs	De la 2 ^{de} à la Terminale	p. 11
• Improvisation	De la 2 ^{de} à la Terminale	p. 15

Nous espérons que votre enfant trouvera une activité dans laquelle il pourra s'épanouir

Bonne lecture !

ASSOCIATION SPORTIVE

L'association sportive offre à tous les élèves du collège et du lycée qui souhaitent s'inscrire, la possibilité de **se perfectionner** dans différentes activités sportives déjà abordées dans le cadre de l'Éducation Physique et Sportive.



Tout élève peut participer, quel que soit son niveau sportif. L'UGSEL offre la possibilité à chacun de **participer à des compétitions** adaptées à son propre niveau, où tous peuvent **prendre du plaisir**, fondement d'une pratique physique, présente et future, assidue.

MODALITÉS D' INSCRIPTION

Une pré-inscription se fera en répondant au formulaire que vous trouverez sur votre espace École Directe du **4 au 9 septembre 2024**. **Aucun dossier ne sera validé sans cette étape.**

Les inscriptions définitives se feront auprès des professeurs concernés, au gymnase de Blanche de Castille (Bel-Air), **le mercredi 11 septembre 2024 de 13h00 à 15h00.**

- Le montant de l'inscription à une activité sportive est de **180 € par an**. Une réduction de 60€ sera applicable si plusieurs activités sportives sont pratiquées, ou plusieurs enfants inscrits. Cette somme sera facturée au plus tard le 30 octobre 2024, portée sur votre compte famille, et débitée selon les modalités que vous avez choisies pour la scolarité de votre enfant.
- **Pour les collégiens uniquement**, vous avez la possibilité de régler une partie de vos frais via la **carte Pass + Sport**. Une fois la transaction effectuée sur le site www.passplus.fr, il vous faudra apporter votre coupon le 11 septembre 2024 ou l'envoyer par mail à l'adresse suivante : b2cas@blanche-de-castille.com. Cette réduction sera directement gérée par la comptabilité.

Liste des documents à apporter le 11 septembre 2024 pour valider votre inscription

- **La cotisation à l'Association sportive qui est indépendante du règlement.** Son montant s'élève à 20 € et couvre les dépenses pour les assurances, les licences, les transports pour les compétitions et l'achat de matériel.
La cotisation se règle par chèque à l'ordre de l'Association Sportive Blanche de Castille.
- Une photo d'identité récente.
- Et votre coupon Pass+ Sport validé si vous en êtes bénéficiaire ou ne l'avez pas encore utilisé.

Démarrage des activités la semaine du 16 septembre 2024 en fonction de leurs horaires (voir page 3)

Activités proposées par l'AS Blanche de Castille

ACTIVITÉS	JOURS ET HORAIRES	LIEUX	PUBLIC CONCERNÉ	PLACES DISPONIBLES
BADMINTON <i>Loisir / Compétition</i>	Mardi 17h00-18h30	Gymnase Bel-Air	Collège / Lycée	25
	<i>Responsable de l'activité : Madame Pelletier-Rimbert</i>			
BASKET	Jeudi 17h00-18h30	Gymnase Bel-Air / Cour du Collège	Collège / Lycée	25
	<i>Responsable de l'activité : Monsieur Valenza</i>			
DANSE <i>Hip Hop / Modern Jazz</i>	Mercredi	Dojo Bâtiment Collège	Collège / Lycée	30
	13h15-14h45	Niveau débutant et intermédiaire		30
	14h45-16h15	Niveau intermédiaire et confirmé		30
	<i>Responsable de l'activité : Madame Rosanne</i>			
ESCALADE <i>Débutant</i>	Lundi 17h00-18h30	Gymnase Bel-Air	6 ^e / 5 ^e et Débutant Collège	25
	<i>Responsable de l'activité : Madame Lombard</i>			
ESCALADE <i>Perfectionnement et compétition</i>	Mardi 17h00-18h30	Gymnase Bel-Air	4 ^e / 3 ^e / Lycée	25
	<i>Responsable de l'activité : Monsieur Bauguin</i>			
NATATION	Mercredi 13h30-14h30	Piscine du Chesnay	Collège	25
	Mercredi 14h30-15h30	Piscine du Chesnay	Lycée	25
	<i>Responsable de l'activité : Monsieur Delaporte</i>			
VOLLEY	Mercredi 13h00-14h30	Gymnase Bel-Air	Collège / Lycée	30
	<i>Responsable de l'activité : Monsieur Bauguin</i>			

Une pré-inscription se fera en répondant au formulaire que vous trouverez sur votre espace École Directe du **4 au 9 septembre 2024**.

Les inscriptions définitives se feront auprès des professeurs concernés, au gymnase de Blanche de Castille (Bel-Air), **le mercredi 11 septembre 2024 de 13h00 à 15h00**.

Toutes les activités démarreront la semaine du 16 septembre 2024 selon les horaires de chaque activité.

ATELIER D'ÉCRITURE CRÉATIVE PARTAGÉE

Activité proposée de la 6° à la Terminale

Coordinateur : Madame Pérez

Site : Bel-Air



L'Atelier d'écriture créative partagé permet à chaque personne, quels que soient son âge, ses compétences et son histoire, d'accéder à son potentiel créateur et de construire ses facultés d'expression.

Par l'alternance très serrée de temps d'écriture et de temps de partage, chacun prend sa place dans l'énergie créatrice du groupe : l'écriture est soutenue par l'échange et l'échange donne une impulsion à l'écriture. Grâce à l'écoute bienveillante des autres, la vie de chacun trace son chemin et trouve les mots dont il a besoin et qui l'étonnent. Communication intra et inter personnelles se nourrissent mutuellement.

Ces ateliers construisent une bulle de bien-être : les personnes s'y expriment, s'y révèlent, s'y dévoilent ; l'expression est souvent surprenante, l'écoute active ; chaque personnalité accède à sa propre intériorité par l'intermédiaire de l'autre, son semblable, et les textes parfois se répondent en de troublants échos.

Chacun accueille sans jugement les mots de ses pairs et ce dispositif construit une communication riche, profonde, apaisée ; naturellement respectueuse, elle transforme radicalement les tensions et soulage l'isolement.

DÉROULÉ DES SÉANCES

- L'atelier est proposé pour deux groupes de dix élèves par session
- Collège : séances d'1 heure, de 12h00 à 13h00 (6°/5°) et de 13h00 à 14h00 (4°/3°) jour à fixer sur la pause méridienne.
- Lycée : séances d'1 heure et 30 minutes, de 17h00 à 18h30 le jeudi (deux séances par mois pour permettre aux élèves désireux de participer au Ciné-Club de le faire)

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Le montant de l'inscription à un atelier de six séances est de **40 € pour un collégien** (session de 6 heures) et **60 € pour un lycéen** (session de 9 heures). Cette somme sera facturée au plus tard le 30 octobre 2024, portée sur votre compte famille, et débitée selon les modalités que vous avez choisies pour la scolarité de votre enfant.
- L'inscription à l'activité se fait par un formulaire que vous trouverez sur la page d'accueil de votre espace École Directe. **Il sera disponible du lundi 2 au dimanche 15 septembre 2024.**
- Les places étant limitées, veillez à ne pas trop tarder. Un message vous sera adressé confirmant la bonne prise en compte de votre inscription.

ATELIER CYBERenJEUX

Activité proposée en 4^e / 3^e

Coordinatrice : Madame Dugardin

Site : Bel-Air



Découvrez les principes de la cybersécurité et explorez ses carrières en concevant des jeux éducatifs. Ces jeux vous permettront de découvrir la cybersécurité de manière ludique tout en partageant vos connaissances avec vos camarades. Vous travaillerez sur des projets concrets, offrant un aperçu du monde professionnel de ce domaine.

DÉROULÉ DES SÉANCES

- Les séances ont lieu le mercredi de 13h15 à 14h15.
- Les élèves doivent être motivés et intéressés par l'informatique, la cyber sécurité et les projets.
- Le groupe ne dépassera pas 15 élèves.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Le montant de l'inscription est **de 175 € pour l'année**. Cette somme sera facturée au plus tard le 30 octobre 2024, portée sur votre compte famille, et débitée selon les modalités que vous avez choisies pour la scolarité de votre enfant.
- L'inscription à l'activité se fait par un formulaire que vous trouverez sur la page d'accueil de votre espace École Directe. **Il sera disponible du lundi 2 au dimanche 15 septembre 2024.**
- Les places étant limitées, veuillez à ne pas trop tarder. Un message vous sera adressé confirmant la bonne prise en compte de votre inscription.

ATELIER SCIENTIFIQUE - LAB + / BIO +

Activité proposée en 2^{de}

Coordinateurs : Madame Barta, Madame Audiot et Madame Huerre

Site : Bel-Air



LAB+ / BIO + est une option proposée aux élèves de 2^{de} désireux d'approfondir les SVT et SPC. Ces élèves se doivent d'être sérieux, curieux, un minimum autonome, désireux de manipuler, de réviser et d'apprendre. Cette option a plusieurs objectifs :

- **LAB + (SPC) - entraînement aux manipulations en laboratoire :**
Les expériences proposées seront du même type que celles vues en classe et elles seront également hors-programme, mais l'étude en découlant permet de réinvestir les méthodes d'analyses nouvellement acquises.
 - Quelques exemples de séances abordées au cours de l'année : la préparation de solutions par dilution et dissolution, le principe de l'extraction par solvant, la loi de Beer-Lambert, l'absorbance, la pH-métrie et les indicateurs colorés, mais aussi la sécurité et les précautions en laboratoire.
 - Avec de nouveaux appareils et matériels : l'ampoule à décanter, la burette graduée, la fiole jaugée, le spectrophotomètre, le spectroscopie...
- **BIO + (SVT) - approfondissement des SVT :**
 - Découverte-manipulations, dissections, logiciels du lycée, expérimentation assistée par ordinateurs... Chacun manipule à son rythme, et avance avec sérénité ! Une formule qui permet d'être à l'écoute des questions. Il s'agit d'aborder des thèmes de biologie humaine en dehors du programme scolaire et qui suscitent de nombreuses interrogations des élèves.
- **Un entraînement aux écrits de contrôles et contrôles communs :**
Les notions réinvesties autrement et des exercices d'investigation permettent de vérifier que le cours est acquis et compris.

DÉROULÉ DES SÉANCES

- Les séances ont lieu le jeudi de 16h00 à 17h30 en alternance SPC / SVT.
- Les élèves doivent être motivés et intéressés par les sciences.
- Le groupe ne dépassera pas 18 élèves.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Ces ateliers sont pris en charge par l'établissement. Il n'y a donc aucun frais d'inscription.
- Toutefois, il est obligatoire de remplir le formulaire que vous trouverez sur la page d'accueil de votre espace École Directe, en faisant le choix d'un ou de deux ateliers. **Il sera disponible du lundi 2 au dimanche 15 septembre 2024.**
- Les places étant limitées, veillez à ne pas trop tarder. Un message vous sera adressé confirmant la bonne prise en compte de votre inscription.

BREVET D'INITIATION À L'AÉRONAUTIQUE

Activité proposée en 2^{de}

Coordinateurs : Monsieur et Madame Rocci

Site : Bel-Air



Le Lycée Blanche de Castille propose une formation au BIA en partenariat avec l'aéro-club de Courbevoie basé à l'aérodrome de Saint-Cyr l'école.

Entrez dans le monde passionnant de l'aviation à travers un parcours pédagogique qui vous permettra d'apprendre comment vole un avion, sa structure, les bases de la météorologie et de la navigation, ou encore l'histoire de l'aviation et qui comprend aussi un vol d'initiation au pilotage et à la navigation avec un instructeur à l'aéro-club de Courbevoie.

Le BIA est un diplôme délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale. C'est aussi un formidable outil pour mettre en pratique de manière ludique des matières aussi variées que les mathématiques, la physique, les sciences de l'ingénieur, les sciences de la vie et de la terre, la géographie, l'histoire, ou le français.

L'examen, organisé par l'Académie de Versailles est sous forme d'un QCM sur : connaissance des aéronefs, aérodynamique et mécanique du vol, météorologie, navigation et sécurité des vols, histoire de l'aéronautique et de l'espace. Une épreuve facultative sur l'anglais aéronautique est également proposée aux candidats.

La filière aéronautique est une voie d'excellence... Les jeunes, filles ou garçons, qui choisissent de s'engager dans cette voie exigeante et rigoureuse doivent être avant tout motivés et passionnés. Le BIA est une première étape : c'est la possibilité de passer du rêve à la réalité... de vérifier sa motivation et de préparer son orientation vers les différents métiers qu'offre cette filière aéronautique.

DÉROULÉ DES COURS

- Les cours (d'une durée de 2 fois 1 heure) auront lieu le lundi de 17h00 à 18h00 et le mercredi de 14h00 à 15h00.
- Les cours sont dispensés par M. et Mme Rocci.
- Le livre « Initiation à l'Aéronautique », Ed. CEPADUES est recommandé.
- Cette formation n'ouvrira qu'à partir de 10 inscrits minimum.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Le montant de l'inscription est **de 250 € pour l'année**. Cette somme sera facturée au plus tard le 30 octobre 2024, portée sur votre compte famille, et débitée selon les modalités que vous avez choisies pour la scolarité de votre enfant.
- L'inscription à l'activité se fait par un formulaire que vous trouverez sur la page d'accueil de votre espace École Directe. **Il sera disponible du lundi 2 au dimanche 15 septembre 2024.**
- Les places étant limitées, veuillez à ne pas trop tarder. Un message vous sera adressé confirmant la bonne prise en compte de votre inscription.

CHŒUR LITURGIQUE

Activité proposée aux élèves du CE1 au CM2

Coordinateur : Madame Pillet

Site : Pasteur

MUSIQUE / CHORALE



Chanter en chœur, c'est d'abord participer de très près à la liturgie ! Chanter c'est prier deux fois !

Chanter en chœur, c'est aussi partager un répertoire très riche en développant l'écoute, l'ensemble, le collectif ! Joie donnée à ceux qui reçoivent notre chant et joie personnelle de chaque participant à développer sa voix, l'appivoiser et la faire grandir !

DÉROULÉ DES SÉANCES

- 45 minutes de pause musicale et vocale le jeudi de 12h15 à 13h00.
- Prévoir un lutin de 80 vues.
- Début des séances après les vacances de la Toussaint
- **ATTENTION** : Si votre enfant ne déjeune pas à la cantine ce jour-là, il faudra l'y inscrire. Les enfants déjeuneront en priorité à l'aide d'un pass que leur donneront Madame d'Arbonneau et Mme Pillet.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Le montant de l'inscription est de **85 € pour l'année**. Cette somme sera facturée au plus tard le 30 octobre 2024, portée sur votre compte famille, et débitée selon les modalités que vous avez choisies pour la scolarité de votre enfant.
- L'inscription à l'activité se fait par un formulaire que vous trouverez sur la page d'accueil de votre espace École Directe. **Il sera disponible du lundi 2 au dimanche 15 septembre 2024.**
- Vous devrez impérativement retourner le coupon ci-dessous rempli et signé, directement à l'attention de Madame d'Arbonneau.

CHŒUR LITURGIQUE DU PETIT BLANCHE

Nom :

Prénom :

Classe :

- S'inscrit au petit chœur de Blanche de Castille
- S'engage à être présent à chaque répétition du chœur le mardi sauf cas d'urgence.
- S'engage à prévenir en cas d'absence.
- Participera dans la mesure du possible aux célébrations de l'établissement selon un calendrier prévu à l'avance, notamment la messe de baptême et première communion.

Date :

Signature :

CHORALE DU COLLÈGE

Activité proposée de la 6^e à 3^e
Coordinateur : Monsieur Nodier
Site : Bel-Air

MUSIQUE / CHORALE



Le collège va se doter d'une toute nouvelle chorale. Elle est ouverte à tous les élèves du collège.

La chorale, ce n'est pas seulement chanter, c'est aussi faire partie d'un groupe soudé d'élèves partageant la joie de faire de la musique ensemble et pour les autres.

La chorale fera partie de la vie musicale de l'école tout au long de l'année.

Les choristes recevront une solide formation vocale et musicale, et le travail sur la présence scénique les aidera à développer une précieuse confiance en eux.

DÉROULÉ DES SÉANCES

- L'atelier fonctionnera une fois par semaine le mercredi de 13h10 à 14h05.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- L'activité est gratuite. Il n'y a donc pas de frais d'inscription.
- Toutefois, l'inscription à l'activité se fait par un formulaire que vous trouverez sur la page d'accueil de votre espace École Directe. **Il sera disponible du lundi 2 au dimanche 15 septembre 2024.**
- Les places étant limitées, veuillez à ne pas trop tarder. Un message vous sera adressé confirmant la bonne prise en compte de votre inscription.

CINÉ-CLUB

Activité proposée au lycée et en prépa

Coordinateur : Mesdames Amirault , Bazin de Jessey, Kretzmeyer, Laurent, Pérez,

Site : Bel-Air



« Le cinéma ne dit pas autrement les choses, il dit autre chose. » Eric Rohmer

Le ciné-club de Blanche de Castille propose, aux élèves de lycée et de prépa inscrits, une séance de cinéma à l'auditorium de l'établissement ou ponctuellement dans une salle de cinéma à proximité. La séance est introduite par une des organisatrices ou un professionnel du cinéma. Après la projection du film est organisé un temps d'échange et de débat.

Le ciné-club vise à la construction d'une culture cinématographique riche et variée, qui donne à admirer, à réfléchir, à échanger et à comprendre le monde. Pour ce faire, nous verrons des films récents mais aussi des chefs-d'œuvre classiques, des films français, américains mais aussi anglais, japonais, italiens, turcs... Autant d'ouvertures culturelles qui nourrissent l'âme et les savoirs. Le ciné-club permettra également une familiarisation avec les différents aspects de la création, la réalisation et la diffusion des films et les très nombreux métiers du cinéma grâce à l'intervention de professionnels du cinéma.

DÉROULÉ DES SÉANCES

- Le ciné-club se tiendra une fois par mois le jeudi à 17h15 et se terminera vers 20h00, en fonction de la longueur du film.
- La date de la première séance sera communiquée à la rentrée.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Le montant de l'inscription est **de 35 € pour l'année**. Cette somme sera facturée au plus tard le 30 octobre 2024, portée sur votre compte famille, et débitée selon les modalités que vous avez choisies pour la scolarité de votre enfant.
- L'inscription à l'activité se fait par un formulaire que vous trouverez sur la page d'accueil de votre espace École Directe. **Il sera disponible du lundi 2 au dimanche 15 septembre 2024.**
- Les places étant limitées, veuillez à ne pas trop tarder. Un message vous sera adressé confirmant la bonne prise en compte de votre inscription.

CLUB ÉCHECS

Activité proposée de la 6^e à la Terminale

Coordinateur : Monsieur Vareille

Site : Bel-Air



Le jeu d'échecs est une activité d'éveil permettant le développement de qualités tant intellectuelles (mémoire, concentration, esprit d'analyse et de synthèse, rigueur et logique) que comportementales (maîtrise de soi, esprit de décision, respect d'autrui et des règles).

Les cours sont animés par un professeur du club d'échecs du Chesnay, Maître international, depuis 20 ans. Chaque séance comprend 2 étapes : 20 minutes de théorie et 40 minutes d'exercices pratiques. Un tournoi interne se déroule en permanence, récompensé en fin d'année (coupes et médailles).

DÉROULÉ DES SÉANCES

- Un cours d'une heure par semaine (le lundi).
- Les cours auront lieu dans le bâtiment Sainte Ursule de 12h00 à 13h00 pour les 6^e et 5^e et de 13h00 à 14h00 pour les 4^e, 3^e et lycéens.
- Début des cours le lundi 23 septembre 2024.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Le montant de l'inscription est **de 175 € pour l'année**. Cette somme sera facturée au plus tard le 30 octobre 2024, portée sur votre compte famille, et débitée selon les modalités que vous avez choisies pour la scolarité de votre enfant.
- L'inscription à l'activité se fait par un formulaire que vous trouverez sur la page d'accueil de votre espace École Directe. **Il sera disponible du lundi 2 au dimanche 15 septembre 2024.**
- Les places étant limitées, 24 enfants par créneau, veuillez à ne pas trop tarder. Un message vous sera adressé confirmant la bonne prise en compte de votre inscription.

CLUB THÉÂTRE COLLÈGE

Activité proposée de la 6^e à la 3^e

Coordinateur : Léva Compagnie - Monsieur Blanchard

Site : Bel-Air



Cet atelier est proposé aux élèves du collège à partir de la 6^e. C'est une occasion, non seulement d'initiation au plaisir théâtral, mais aussi d'épanouissement privilégié, d'apprentissage de la maîtrise de soi et de la vie en groupe. Outre la préparation d'une représentation de fin d'année, l'objectif sera fixé sur trois points : éveil à soi, puisque le comédien est l'instrument de son art ; éveil aux autres, la pratique théâtrale étant avant tout un art d'échange et de partage ; sensibilisation aux techniques du théâtre.

Pour chaque atelier, le nombre d'inscriptions est limité. Toute absence doit faire l'objet d'un mot d'excuse des parents. Le club théâtre est animé par un comédien et metteur en scène, intervenant, Daniel Blanchard (Léva Compagnie), qui du fait de son activité, sera éventuellement contraint de s'absenter six séances au cours de l'année. Tous les élèves seront informés, à l'avance, de ces ateliers supprimés.

Le montant de l'inscription tient compte de ces absences programmées. En dehors de ces périodes d'absence, si Monsieur Blanchard venait à annuler un atelier, il serait « rattrapé », en fonction de l'emploi du temps des élèves et de leurs disponibilités. Merci de votre compréhension.

DÉROULÉ DES SÉANCES

- Atelier des 6^e : le vendredi, de 16h00 à 17h15.
- Atelier des 5^e / 4^e / 3^e : le vendredi, de 17h15 à 18h45.
- Début des cours le vendredi 20 septembre 2024.

Le début des cours est avancé au mois de septembre, en raison d'absences professionnelles en octobre.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Le montant de l'inscription est **de 230 € pour l'année**. Cette somme sera facturée au plus tard le 30 octobre 2024, portée sur votre compte famille, et débitée selon les modalités que vous avez choisies pour la scolarité de votre enfant.
- L'inscription à l'activité se fait par un formulaire que vous trouverez sur la page d'accueil de votre espace École Directe. **Il sera disponible du lundi 2 au dimanche 15 septembre 2024.**
- Les places étant limitées, veuillez à ne pas trop tarder. Un message vous sera adressé confirmant la bonne prise en compte de votre inscription.

CODING

Activité proposée aux élèves de 6^e et de 5^e

Coordinateur : Magic Makers

Site : Bel-Air



Tout au long de l'année, ils découvriront la programmation par blocs et la modélisation 3D en créant des animations à l'aide de Scratch et Tinkercad, se lanceront ensuite dans la création de jeux vidéos avec Construct, puis découvrir le fonctionnement de programmation d'une intelligence artificielle à travers des jeux stimulants.

Compétences développées

Ce parcours leur permettra d'acquérir la logique de la programmation avec des outils faciles d'accès, mais permettant de créer des projets complexes. Les makers réaliseront ainsi des projets numériques qui leur ressemblent en les créant de A à Z. Ils pourront notamment :

- Apprendre à modéliser et animer des objets en 3D
- Découvrir les techniques de programmation pour créer des jeux vidéos
- Concevoir des intelligences artificielles et en comprendre leur fonctionnement

DÉROULÉ DES SÉANCES

- Ces ateliers auront lieu à Blanche de Castille de 17h00 à 18h30 le jeudi.
- Les groupes sont limités à 12 élèves (inscription enregistrée par ordre d'arrivée).
- Comme chaque année, le programme est retravaillé afin d'éviter toute redite dans le cursus d'apprentissage de votre enfant.
- Début de l'activité le jeudi 19 septembre 2024.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Le montant de l'inscription est de 655 € par an (règlement possible en 3 ou 4 fois). L'inscription se fait uniquement sur le lien [suivant](#).
- Pour plus d'informations vous pouvez contactez Magic Makers sur <http://www.magicmakers.fr> ou par mail inscription@magicmakers.fr

COOKING CLUB

Activité proposée du CP au CM2

Coordinateur : Alexia Backhouse (By Backhouse / My Happy Little School)

Site : Pasteur



Cooking Club est de retour pour sa dixième année, de nouveau centralisé chaque semaine autour de la cuisine. Chaque séance nous donnera l'occasion de découvrir le monde à travers une nouvelle recette venue d'ailleurs, sucrée ou salée.

« Look what I made ! » : « Regardes ce que j'ai fait ! », quel moteur merveilleux et ...délicieux pour bâtir la confiance en soi et développer l'apprentissage de l'anglais en cuisinant.

Les chefs en herbe rapportent leurs créations à la fin de chaque séance pour les partager en famille.

Pour en découvrir plus sur notre philosophie vous êtes invités à venir vous promener sur notre site : www.my-happy-little-school.com

Renseignements au 06.71.51.06.44.

Afin de garantir la place de votre enfant nous vous invitons à nous contacter le plus rapidement possible.

DÉROULÉ DES SÉANCES

- Les séances ont lieu le lundi de 16h30 à 17h45 dans la salle de restauration des maternelles à Pasteur.
- Ouvert du CP au CM2, pour les enfants bilingues et non bilingues. En fonction des inscriptions deux groupes (de 12 enfants maximum) peuvent ouvrir soit par niveau d'anglais soit par âge.
- Tout le matériel est fourni hormis un Tupperware que les enfants doivent apporter.
- Début des cours le lundi 23 Septembre 2024.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Le montant de l'inscription est de 749 € par an
- Les inscriptions se font directement auprès de Alexia Backhouse par mail alexia.backhouse@live.fr avec pour objet de mail « B2C Cooking Club NOM et prénom de l'enfant ».
- Vous devez, néanmoins, remplir la fiche d'inscription à la fin de ce livret (p. 22) et la retourner pour le 6 septembre 2024 à l'accueil de Pasteur.

IMPROVISATION

Activité proposée de la 6^e à la Terminale
Coordinatrice : Madame Amandine Le Bigot
Site : Bel-Air



Une pédagogie dynamique et joyeuse fondée sur l'action. L'improvisation théâtrale révèle vos forces.

Développer sa confiance en soi, ses capacités d'adaptation face à l'imprévu, gagner en clarté et en aisance à l'oral, autant d'outils dont nos jeunes ont particulièrement besoin à l'approche du baccalauréat et des études supérieures.

L'improvisation théâtrale est une technique d'enseignement, permettant de développer la créativité, l'écoute, la construction collective. L'acteur joue sans texte prédéfini, sans décor et sans costume, sans mise en scène préalable, selon son inspiration.

Sous forme d'ateliers à une fréquence d'une fois par semaine, Lucas Krief, formateur et comédien de la LITCHI (*Ligue d'Improvisation Théâtrale du Chesnay Inventif*), vous apprendra les techniques de l'improvisation théâtrale : jouer avec les autres, accepter, construire, oser, développer son imaginaire et surtout s'amuser et rire ensemble !

L'atelier est proposé pour deux groupes :

- 6^e / 5^e / 4^e
- 3^e / 2^{de}

DÉROULÉ DES SÉANCES

- Les ateliers fonctionnent le mercredi :
 - de 13h30 à 15h00 pour les niveaux de 6^e / 5^e;
 - de 15h00 à 16h30 pour les niveaux de 4^e / 3^e et 2^{de}.
- Possibilité d'ouvrir l'atelier sur un autre créneau pour les niveaux de 1^{re} et Terminale.
- Cours d'essai gratuit le mercredi 18 septembre 2024
- Début des cours le mercredi 25 septembre 2024
- Pour plus d'information, contacter Amandine Le Bigot 06.23.03.64.16 ou amandine.lebigot@hotmail.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Le montant de l'inscription est **de 336 € pour l'année**. Cette somme sera facturée au plus tard le 30 octobre 2024, portée sur votre compte famille, et débitée selon les modalités que vous avez choisies pour la scolarité de votre enfant.
- L'inscription à l'activité se fait par un formulaire que vous trouverez sur la page d'accueil de votre espace École Directe. **Il sera disponible du lundi 2 au dimanche 15 septembre 2024**
- Les places étant limitées, veillez à ne pas trop tarder. Un message vous sera adressé confirmant la bonne prise en compte de votre inscription.

INITIATION AU BRIDGE

Activité proposée aux élèves de 6^e / 5^e

Coordinateur : Monsieur Vandeputte

Site : Bel-Air



Le 13 février 2024, le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et la fédération française de bridge (FFB) l'agrément délivré aux associations éducatives complémentaires de l'enseignement public.

Jouer au bridge développe le sens de l'analyse, de l'anticipation, de la stratégie et de la maîtrise de soi. Pratiqué avec un partenaire, il requiert le contrôle de sa relation à l'autre.

Outre les cours, les élèves qui le souhaitent, peuvent participer à des tournois juniors organisés en soirée, une fois par mois, à Feucherolles, par le Comité du Val de Seine. Facultatifs, ces tournois sont une bonne façon de mesurer ses progrès et souvent une stimulation forte pour se perfectionner. Le transport est organisé par les Initiateurs, avec ou sans l'aide de parents d'élèves selon le nombre de participants. Une autorisation des parents sera demandée au préalable.

En fin d'année scolaire 2022/2023, deux élèves de Blanche sont devenus champion de France de deuxième année de bridge lors des compétitions des écoles de bridge qui se sont déroulées en juin à Strasbourg.

DÉROULÉ DES SÉANCES

- Les cours sont donnés par des initiateurs bénévoles du Cercle Versaillais de Bridge en suivant la méthode d'apprentissage mise au point par la Fédération Française de Bridge et largement reconnue, même à l'étranger. Ils se déroulent au sein de l'établissement à raison d'une heure par semaine, soit environ une vingtaine de cours par an.
- Début des cours en septembre 2023 (salle de classe à préciser).
Attention, le nombre de place est limité à 16 élèves.
- Horaire : le lundi 12h00 - 13h00
- Personne à contacter : Patrick Vandeputte - vandeputte.versailles@gmail.com - 06.80.12.94.59.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Le coût de cette initiation est de 20 € par élève et par an (*Règlement par chèque à l'ordre de DJCVDS*). Cette somme couvre, la participation aux frais, la licence et l'inscription à la Fédération Française de Bridge, nécessaire pour bénéficier d'une assurance.
- Les enfants désireux de pratiquer cette activité devront se faire connaître auprès de leur RVS pour déjeuner au 1^{er} service.

MERCREDI, C'EST PILOTI

Activité proposée de la GSM au CM2
Responsable de l'activité : Laury Parsy
Site : Pasteur



L'association « PILOTI pour se construire » a été créée en 2014, entre autres, suite à la réforme des rythmes scolaires et la volonté de répondre aux besoins des villes pour encadrer et animer les temps périscolaires émanant de cette réforme.

Convaincue que la diversité et la multiplicité des interactions éducatives favorisent la construction de l'individu, l'association se veut complémentaire des institutions familiales et scolaires.

C'est ainsi que nous avons proposé différents projets d'animation aux enfants scolarisés en élémentaire au fil des années : de l'animation sur le temps méridien, des ateliers et de l'aide aux devoirs sur le temps périscolaire, la gestion d'un centre de loisirs les mercredis et vacances scolaires et enfin des séjours de vacances.

Depuis plusieurs années, notre association intervient à Blanche par le projet de la petite maison PILOTI.

L'association PILOTI ouvre un accueil de loisirs le **mercredi** en matinée (de 8h30 à 12h00) ou en journée (de 8h30 à 17h30) en reprenant la formule des séjours de vacances. Projets multimédias, arts plastiques, travaux manuels, grands jeux, cinéma, initiations sportives... telles seront les activités proposées.

DÉROULÉ DES SÉANCES

- 8h30-9h30 : accueil des enfants
- 9h30-12h00 : activités loisirs et sportives
- 12h00-14h00 : repas (à prévoir par les familles)
- 14h00-16h00 : grand jeu
- 16h00-16h30 : goûter (à prévoir par les familles)
- 16h30-17h30 : activités libres /départs

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- La cotisation annuelle est de 600 € pour la matinée et 900 € pour la journée
- Attention, le nombre de places est limité à 20 enfants par jour. Les enfants inscrits à l'année complète seront prioritaires.

Pour plus d'information et inscription :

Laury Parsy : 06.68.79.56.35. - piloti.pourseconstruire@gmail.com

MY HAPPY LITTLE SCHOOL

Activité proposée de la Maternelle, PS à GS

Coordinateur : Alexia Backhouse (My Happy Little School)

Site : Pasteur



MY HAPPY LITTLE SCHOOL : Learning and Growing through love and care !

Une parenthèse en Angleterre grâce à nos ateliers d'anglais, à la méthode unique de « hands on learning » (apprendre en faisant), mêlant différents mouvements pédagogiques (Montessori, Steiner, Forest...) et les neurosciences.

Les enfants sont accueillis dans une atmosphère joyeuse et apaisée.

Chaque séance est concentrée autour d'un thème.

Le temps des rituels est suivi d'une activité culinaire, artistique, ou scientifique... liée au thème du jour, puis d'un temps calme (feuille d'activité, lecture d'une histoire...).

Le soir, les familles reçoivent un compte rendu complet de la séance, de photos et d'un audio reprenant les mots magiques !

Pour en découvrir plus sur notre philosophie vous êtes invités à venir vous promener sur notre site www.my-happy-little-school.com

Renseignements au 06.71.51.06.44.

Afin de garantir la place de votre enfant nous vous invitons à nous contacter le plus rapidement possible.

Attention, 10 enfants maximum.

DÉROULÉ DES SÉANCES

- Les séances ont lieu le mardi de 16h30 à 17h30 avec Alexia, sur le site de Pasteur
- Accès à l'Application pour renforcer les apprentissages à la maison

MODALITÉS D' INSCRIPTION

- Tarif annuel : 750 € par enfant
- Les inscriptions se font directement auprès d' Alexia Backhouse par mail alexia.backhouse@live.fr avec pour objet de mail « B2C LITTLE EINSTEINS - NOM et prénom de l'enfant ».

OUR ENGLISH CLUB

Activité proposée du CP au CM2

Coordinateur : Miss Nawal

Site : Pasteur



Un professeur accueillera les enfants dans les locaux de l'École.

Ces 3 heures se dérouleront uniquement en anglais, selon l'organisation suivante :

- Apprentissage de façon ludique.
- Atelier de lecture.
- Atelier pour améliorer la prononciation et la grammaire.
- Atelier de conversation.
- Jeux de société.

DÉROULÉ DES SÉANCES

- Les ateliers se dérouleront chaque mercredi
 - de 9h00 à 12h00 pour les élèves du CE2 au CM2
 - de 13h00 à 16h00 pour les élève de CP et de CE1
- L'atelier n'ouvrira qu'à partir d'un certain nombre d'inscrits.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Le montant de l'inscription est **de 750 € pour l'année**. Cette somme sera facturée au plus tard le 30 octobre 2024, portée sur votre compte famille, et débitée selon les modalités que vous avez choisies pour la scolarité de votre enfant.
- L'inscription à l'activité se fait par un formulaire que vous trouverez sur la page d'accueil de votre espace École Directe. **Il sera disponible du lundi 2 au dimanche 15 septembre 2024.**
- Les places étant limitées (15 enfants maximum par atelier) , veuillez à ne pas trop tarder. Un message vous sera adressé confirmant la bonne prise en compte de votre inscription.

STAGE SCIENTIFIQUE

Activité proposée en primaire (Maternelle & élémentaire) & collège

Coordinateur : Les Petits Atomes

Site : Pasteur



Les Petits Atomes propose une découverte des sciences par la pratique et le jeu : expériences, manipulations, bricolages et initiation à la démarche scientifique.

Les stages sont accessibles aux enfants du primaire et du début du collège

Les principaux modules sont :

- sciences « générales » (physique, chimie, SVT, maths ludiques) d'une part ;
- programmation de robots et électronique d'autre part (de 9 à 14 ans).

Le matériel est fourni et permet aux enfants de manipuler individuellement. Les enfants repartent régulièrement avec un projet qu'ils ont réalisé.

Le contenu d'une journée type est le suivant : une expérience de chimie, un bricolage à réaliser soi-même (permettant de travailler sa motricité fine) et des expériences de physique. Nous proposons également des grands jeux en extérieur, des défis, pour des vacances épanouissantes.

Le programme hebdomadaire est renouvelé d'une semaine de vacances à l'autre ; certains ateliers sont récurrents.

Les équipes d'animation sont qualifiées (BAFD, BAFA...), conformément à la réglementation Jeunesse et Sports. Les encadrants sont formés à la médiation de nos activités, qu'ils évoluent dans un domaine scientifique ou non.

Le taux d'encadrement type est d'un animateur pour 4 enfants pour le groupe maternelle et d'un pour 6 chez les 6-12 ans. Ce taux d'encadrement nous permet d'accompagner au mieux les participants au cours de leurs ateliers et d'avoir une bonne gestion des groupes.

Rejoignez Les Petits Atomes pour des vacances pleines de découvertes scientifiques et d'amusement !

DÉROULÉ DES STAGES

- Périodes de vacances scolaires
- Horaires : de 09h00 à 17h00 en continu, les jours de semaine ;
- Les groupes sont : 6-12 ans et 3-5 ans ;
- Il est nécessaire de prévoir un repas et un goûter.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Le montant de l'inscription est de :
 - 85 € à la journée
 - 385 € pour une semaine de 5 jours.
- Inscriptions directement sur le site : <https://lespetitsatomes.com> ;
- Pour nous contacter : 09 70 70 50 18 - contact@lespetitsatomes.com
- Fiche sanitaire de liaison obligatoire – à remplir directement sur le site (accueil déclaré Jeunesse et Sports).

THÉÂTRE DE LA CLARTÉ

Activité proposée du CP au CM2
Coordinateur : Théâtre de la Clarté
Site : Pasteur



Atelier : Échauffement physique et vocal ; Jeux théâtraux ; Improvisation ; Travail sur textes de théâtre

Objectifs : Construction et épanouissement de la personnalité ; Améliorer son expression orale ; Affirmer ses goûts esthétiques ; Développer le désir de connaître et d'apprendre.

Au cas où le spectacle de fin d'année se jouerait au Théâtre de la Clarté, nous vous demanderons le jour de la représentation une participation de 5 € par personne (à partir de 5 ans).

Deux places de spectacle jeune public produit par le Théâtre de la Clarté sont offertes à chaque inscription.

Important :

- Pour le bon fonctionnement des cours, nous ne pouvons pas prendre plus de 20 enfants par atelier. Nous ne confirmerons cette inscription qu'à réception de la fiche d'inscription et de la totalité des règlements.
- Suite aux deux premiers cours qui servent de cours d'essai, votre inscription est un engagement à l'année, aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas de force majeure : déménagement hors de la ville, longue maladie, chômage. Un remboursement prorata temporis sera effectué sur présentation de justificatifs au secrétariat pour les cas précités ci-dessus.

DÉROULÉ DES SÉANCES

- Du CP au CE2 - Le lundi de 16h15 à 17h45
- Du CM1 au CM2 - Le vendredi de 16h15 à 17h45
- Dates du 1^{er} cours : lundi 9 septembre ou vendredi 13 septembre 2024

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- L'inscription se fait via les fiches. Elles doivent être envoyées au Théâtre de la Clarté 74, avenue du général Leclerc - 92100 Boulogne Billancourt. **Les règlements doivent impérativement être joint pour valider l'inscription.**
- Le coût de cet atelier est de 330€ par enfant. Les règlements se font à l'ordre du Théâtre de la Clarté :
 - Premier chèque de 175 € qui sera encaissé en septembre 2024
 - Second chèque de 155 € qui sera encaissé en janvier 2025

Pour plus d'information n'hésitez pas à contacter le théâtre :

Tél : 01.46.05.61.01. - www.theatredelaclarte.com

Feuille d'inscription spécifique ci-après



THÉÂTRE DE LA CLARTÉ

ATELIER THÉÂTRE DE L'ÉCOLE BLANCHE DE CASTILLE LE CHESNAY 2024-2025

Contenu de l'atelier	Objectifs
- Échauffement physique et vocal	- Construction et épanouissement de la personnalité
- Jeux théâtraux	- Améliorer son expression orale
- Improvisations	- Affirmer ses goûts esthétiques
- Travail sur texte de théâtre	- Développer le désir de connaître et d'apprendre

Le lundi de 16h15 à 17h45 - du CP au CE2

Date du 1^{er} cours : 9 septembre 2024

Nom de l'enfant :	Prénom :	
Date de naissance	Classe 2024-2025 :	
	Père (ou tuteur) :	Mère
Nom et prénom :		
Adresse :		
Code postal, ville :		
Téléphone :		
Email :		
CAS D'URGENCE : N° de téléphone au moment où votre enfant participe à l'atelier :		

RÈGLEMENT :

- **175 €.** Ce premier règlement sera encaissé en septembre 2024.
- **155 €.** Ce second règlement sera encaissé en janvier 2025.

Les règlements se font à l'ordre du **Théâtre de la Clarté** et sont à envoyer **accompagnés de cette fiche d'inscription** au : **Théâtre de la Clarté - 74, avenue du Général Leclerc 92100 Boulogne Billancourt.**

Au cas où le spectacle de fin d'année se jouerait au Théâtre de la Clarté, nous vous demanderons le jour de la représentation une participation de 5€ par personne (à partir de 5 ans). Deux places de spectacle jeune public produit par le Théâtre de la Clarté sont offertes à chaque inscription.

IMPORTANT :

- Pour le bon fonctionnement des cours, nous ne pouvons pas ouvrir d'atelier s'il y a moins de 12 inscrits, ni prendre plus de 20 enfants dans le groupe. Nous ne confirmerons votre inscription qu'à réception de cette fiche et de la totalité des règlements.
- Suite aux deux premiers cours qui servent de cours d'essai, votre inscription est un engagement à l'année, aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas de force majeure : déménagement hors de la ville, longue maladie, chômage. Un remboursement prorata temporis sera effectué sur présentation de justificatifs au secrétariat pour les cas précités ci-dessus.

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

Nous, soussigné(s) Père, Mère, Tuteur, responsable(s) de l'enfant

autorisons le Théâtre de la Clarté à faire soigner notre enfant et à faire pratiquer les interventions d'urgence, suivant les prescriptions du médecin. Cette autorisation est valable pour les activités régulières ou exceptionnelles du Théâtre de la Clarté auxquelles notre enfant pourrait participer (atelier, spectacles, répétitions supplémentaires, sorties ...).

Je joins : • la présente feuille d'inscription • 1 enveloppe vierge timbré

• un chèque de 175 €, de la banque n°

• un chèque de 155 €, de la banque n°

Fait à, le

Signature des parents ou du tuteur légal précédée de la mention « lu et approuvé »



THÉÂTRE DE LA CLARTÉ

ATELIER THÉÂTRE DE L'ÉCOLE BLANCHE DE CASTILLE LE CHESNAY
2024-2025

Contenu de l'atelier	Objectifs
- Échauffement physique et vocal	- Construction et épanouissement de la personnalité
- Jeux théâtraux	- Améliorer son expression orale
- Improvisations	- Affirmer ses goûts esthétiques
- Travail sur texte de théâtre	- Développer le désir de connaître et d'apprendre

Le vendredi de 16h15 à 17h45 - du CM1 au CM2

Date du 1^{er} cours : 13 septembre 2024

Nom de l'enfant :	Prénom :	
Date de naissance	Classe 20243-2025 :	
	Père (ou tuteur) :	Mère
Nom et prénom :		
Adresse :		
Code postal, ville :		
Téléphone :		
Email :		
CAS D'URGENCE :		
N° de téléphone au moment où votre enfant participe à l'atelier :		

RÈGLEMENT :

- **175 €.** Ce premier règlement sera encaissé en septembre 2024.
- **155 €.** Ce second règlement sera encaissé en janvier 2025.

Les règlements se font à l'ordre du **Théâtre de la Clarté** et sont à envoyer **accompagnés de cette fiche d'inscription** au : **Théâtre de la Clarté - 74, avenue du Général Leclerc 92100 Boulogne Billancourt.**

Au cas où le spectacle de fin d'année se jouerait au Théâtre de la Clarté, nous vous demanderons le jour de la représentation une participation de 5€ par personne (à partir de 5 ans). Deux places de spectacle jeune public produit par le Théâtre de la Clarté sont offertes à chaque inscription.

IMPORTANT :

- Pour le bon fonctionnement des cours, nous ne pouvons pas ouvrir d'atelier s'il y a moins de 12 inscrits, ni prendre plus de 20 enfants dans le groupe. Nous ne confirmerons votre inscription qu'à réception de cette fiche et de la totalité des règlements.
- Suite aux deux premiers cours qui servent de cours d'essai, votre inscription est un engagement à l'année, aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas de force majeure : déménagement hors de la ville, longue maladie, chômage. Un remboursement prorata temporis sera effectué sur présentation de justificatifs au secrétariat pour les cas précités ci-dessus.

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

Nous, soussigné(s) Père, Mère, Tuteur, responsable(s) de l'enfant

autorisons le Théâtre de la Clarté à faire soigner notre enfant et à faire pratiquer les interventions d'urgence, suivant les prescriptions du médecin. Cette autorisation est valable pour les activités régulières ou exceptionnelles du Théâtre de la Clarté auxquelles notre enfant pourrait participer (atelier, spectacles, répétitions supplémentaires, sorties ...).

Je joins : • la présente feuille d'inscription • 1 enveloppe vierge timbré

• un chèque de 175 €, de la banque n°

• un chèque de 155 €, de la banque n°

Fait à, le

Signature des parents ou du tuteur légal précédée de la mention « lu et approuvé »